



Retour au pays du Président Ndayishimiye après sa prise de fonctions à la tête de l'Union Africaine



Le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, est rentré au pays le lundi 16 février 2026, à l'issue de la 39ème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenue à Addis-Abeba du 14 au 15 février 2026. Il a accédé à la présidence en exercice de l'organisation pour un mandat d'une année. A son arrivée à l'Aéroport international Melchior Ndadaye, le Chef de l'Etat Burundais, accompagné de la Première Dame Son Excellence Angeline Ndayishimiye, a été accueilli par les Hautes personnalités du pays ainsi que par une foule nombreuse venue lui témoigner son attachement et sa fierté. Lors d'un point de presse, le Chef de

l'Etat Burundais et Président en exercice de l'Union Africaine a exprimé sa gratitude envers les Etats membres, en particulier ceux d'Afrique Centrale, pour la confiance accordée à son leadership. Evoquant les priorités de son mandat, le Président Ndayishimiye a indiqué que l'accent sera mis sur la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent. Il a cité en particulier les situations préoccupantes dans la région du Sahel, en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan, soulignant la nécessité d'une mobilisation collective pour favoriser le retour à la stabilité. Le Chef de l'Etat Burundais a souligné que la conférence des Chefs d'Etat et

Dans cette Edition:

page

Retour au pays du Président Ndayishimiye après sa prise de fonctions à la tête de l'Union Africaine

1

Renforcement de la coopération humanitaire entre le Burundi et la FICR

5

Réception des copies figurées des lettres de créance des Ambassadeurs désignés de la Guinée équatoriale et du Kenya

6

Le Ministre en charge des Affaires Étrangères reçoit en audience une délégation de l'Union Européenne

6

Burundi – CIRGL : Renforcement de la coopération pour la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs

7

Le Secrétaire Permanent en charge des Affaires Etrangères reçoit en audience la Conseillère politique de l'Ambassade du Royaume-Uni

8

Présentation des lettres de créance au président tchèque par madame l'ambassadeur du Burundi à Berlin

9

Présentation des lettres créance de l'Ambassadeur du Burundi en Australie

10

de Gouvernement de l'Union Africaine a mis en avant la nécessité d'assurer un accès durable à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement fiables, conformément aux objectifs de l'Agenda 2063.

Cette question constitue par ailleurs le thème central de son mandat à la présidence en exercice de l'Union Africaine. Il a également appelé la population burundaise à rester un exemple pour les peuples africains, notamment dans le domaine de la consolidation de la paix, rappelant que le Burundi a su surmonter de nombreux défis et s'engager fermement sur la voie de la stabilité et de la cohésion nationale.

Au cours de son séjour en Ethiopie, le Président Ndayishimiye a multiplié les échanges avec plusieurs dirigeants et responsables institutionnels, dans le but de consolider les relations bilatérales et de mieux appréhender les mécanismes de fonctionnement de l'organisation continentale.

De l'Aéroport au palais présidentiel, une foule enthousiaste a acclamé le Président Ndayishimiye. Des pagnes ont été étendus le long du trajet, tandis que les tambours et fanfares résonnaient, témoignant de l'admiration et du soutien du peuple envers le Chef de l'Etat Burundais, désormais à la tête de l'Union Africaine. **(Présidence)**

CEEAC-Economie numérique : la gouvernance de l'internet au service de l'encadrement des jeunes et femmes pour le développement



Le Premier Ministre Burundais Monsieur Nestor Ntahontuye a solennellement ouvert, le mardi 17 février 2026 à Bujumbura, un forum sur la gouvernance de l'internet en Afrique centrale, édition 2025. Ce forum a tenu du 16 au 21 février 2026 sous le thème : « Le numérique : catalyseur d'innovation, d'inclusion et de développement durable en Afrique centrale ». Il a appelé les jeunes et les femmes burundais à bien utiliser l'internet pour développer le pays en se basant sur les initiatives de la Vision du Burundi « pays émergent en 2040 et développé en 2060. »

Selon Ntahontuye, la jeunesse dynamique, créative, connectée, représente à la fois la richesse et la responsabilité de l'Afrique pour bâtir un développement durable fondé sur le numérique. Il a indiqué que le gouvernement du Burundi est conscient du potentiel d'une marge numérique pour accélérer l'intégration régionale, créer

des emplois, améliorer l'accès aux soins et à l'éducation, et moderniser les administrations.

Le Premier Ministre Burundais a ajouté que les Gouvernements de l'Afrique doivent opérationnaliser les ambitions, transformer les déclarations politiques en cadres juridiques avancés, projets concrets et partenaires naturels. Pour le Burundi, pays hôte de cette édition 2025, ce forum prouve qu'il est une nation particulière. Il s'inscrit en droite ligne avec la Vision nationale du Burundi, pays émergent en 2040 et développé en 2060. Pour réaliser cette vision, le pays doit installer la bonne vie numérique comme pilier central de l'éthique et de développement.

Pour Monsieur Ntahontuye, ce forum est pour les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) une opportunité unique d'apprendre des expériences, partager leurs propres initiatives et de construire entre eux une Vision partagée pour une Afrique centrale d'unité inclusive et résiliente. Il a fait savoir que les objectifs de ce forum sont résolument tournés vers l'avenir et l'action, accéder à l'exécution professionnelle de chaînes et réduire le cadre du genre d'abolition numérique, bâtir une souveraineté publique et partagée en harmonisant les réglementations et en sécurisant les infrastructures urbaines et porter d'une seule voix une position commune de l'Afrique centrale dans le monde. **(Le Renouveau)**

Assemblée Nationale : La promulgation de la loi organique régissant la Police Nationale du Burundi pour bientôt

Les élus du peuple se sont réunis, sous l'égide du Président de l'Assemblée Nationale, Très Honorable Gélase Daniel Ndabi-

rabe, le lundi 16 février 2026, au palais des congrès de Kigobe en séance plénière. A l'ordre du jour, ils ont analysé et adopté les amendements du Sénat sur deux projets de loi.

Avant de procéder à l'analyse des amendements, les élus du peuple ont d'abord procédé à l'amendement du calendrier des activités de la session ordinaire parlementaire du mois de décembre 2025 pour la période du 9 au 23 février 2026, qui a vu un réaménagement. Les parlementaires ont également procédé à l'analyse des amendements du projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord de coopération dans le domaine de l'énergie entre le Gouvernement du Burundi et le Gouvernement du royaume du Maroc, signé le 12 mai 2025 à Rabat. Ils ont également analysé les amendements du Sénat sur le projet de loi organique portant modification de la loi organique No1/27 du 9 décembre 2021 portant organisation, composition et fonctionnement de la Police nationale du Burundi.



Après avoir analysé les amendements de fond et de forme sur les deux projets de loi, les élus du peuple ont adopté lesdits amendements du Sénat pour permettre aux projets de loi dont il est question à poursuivre leur processus de promulgation. **(Le Renouveau)**

Burundi : Une nouvelle ère de redevabilité s'ouvre à Bujumbura



Au lancement officiel d'une Stratégie Nationale ambitieuse, l'Ombudsman Burundais, Madame Aimée Laurentine Kanyana, en collaboration avec la Représentation du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au Burundi, a procédé le mardi 17 février 2026, à Bujumbura au lancement officiel de la Stratégie Nationale de gestion des plaintes. L'atelier s'est tenu avec l'appui du Programme conjoint des droits de l'homme au Burundi.

Cette initiative marque une étape importante dans le renforcement de la gouvernance et de la redevabilité au Burundi, en dotant les institutions publiques d'un cadre harmonisé pour la réception et le traitement des plaintes des citoyens.

Dans son Discours, la Représentante du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au Burundi, Madame France Bégin, a salué une avancée significative en matière de redevabilité. Selon elle, la mise en

place de mécanismes harmonisés, accessibles et inclusifs, permettra aux communautés, notamment les plus vulnérables, d'être entendues et respectées.

Elle a souligné que les secteurs clés tels que la santé, la nutrition, l'éducation et la protection de l'enfance, soutenus par l'UNICEF et le Gouvernement du Burundi, doivent impérativement s'appuyer sur des systèmes efficaces de gestion des plaintes. Elle a affirmé que renforcer la redevabilité, c'est renforcer la confiance et améliorer la qualité des services publics.

L'UNICEF a par ailleurs réaffirmé son engagement à accompagner le Gouvernement du Burundi et l'Institution de l'Ombudsman dans l'opérationnalisation de cette stratégie, afin de faire de la participation communautaire un levier de développement inclusif et durable au bénéfice de chaque enfant.

Prenant la parole, l'Ombudsman Burundais, Madame Aimée Laurentine Kanyana, a déclaré que le lancement de cette Stratégie nationale de gestion des plaintes constitue « une étape décisive » dans la consolidation d'une gouvernance responsable. Elle a indiqué que cet outil contribuera à renforcer la redevabilité, à lutter contre la corruption et à rapprocher davantage l'administration des citoyens, conformément à la Vision du Président de la République du Burundi.

Elle a insisté sur le fait que la confiance entre les citoyens et l'administration publique constitue le socle du développement. La nouvelle stratégie garantira, selon elle, un traitement des plaintes plus rapide, équitable et transparent.

En conclusion, l'Ombudsman Burundais a remercié les partenaires du Programme conjoint des droits de l'homme au Burundi, notamment l'UNICEF, les Pays-Bas et la Coopération suisse, pour leur appui déterminant dans l'élaboration et le lancement de cette stratégie.

La mise en œuvre effective de ce document stratégique reposera sur un engagement collectif des institutions nationales et des partenaires au développement, avec l'ambition de bâtir une gouvernance plus transparente, plus responsable et plus proche des citoyens. (RTNB)

Renforcement de la coopération humanitaire entre le Burundi et la FICR



Le 18 février 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, S.E. l'Ambassadeur Edouard Bizimana, a reçu en audience Monsieur Ariel Kestens, Chef de la délégation de la FICR pour le Burundi, la République démocratique du Congo, la République du Congo et le Rwanda, venu pour une visite de courtoisie.

Les deux autorités ont échangé sur des sujets d'intérêt commun, notamment le renforcement des relations existant entre le Burundi et cette organisation, ainsi que sur les questions liées à la situation humanitaire dans la région, en particulier celle des réfugiés congolais vivant dans des conditions difficiles dans les différents camps au Burundi.

Après avoir salué l'hospitalité qui lui a été réservée durant son séjour au Burundi, Monsieur Ariel Kes-

tens a indiqué que l'objectif de sa visite était d'annoncer l'intention de son organisation d'apporter une contribution financière de plus d'un million de dollars américains destinée à la prise en charge humanitaire des déplacés burundais et des réfugiés congolais.

Il a également exprimé une préoccupation relative à la protection légale et au respect de l'emblème de la Croix-Rouge du Burundi, qui serait parfois utilisé en violation des règles régissant son usage.

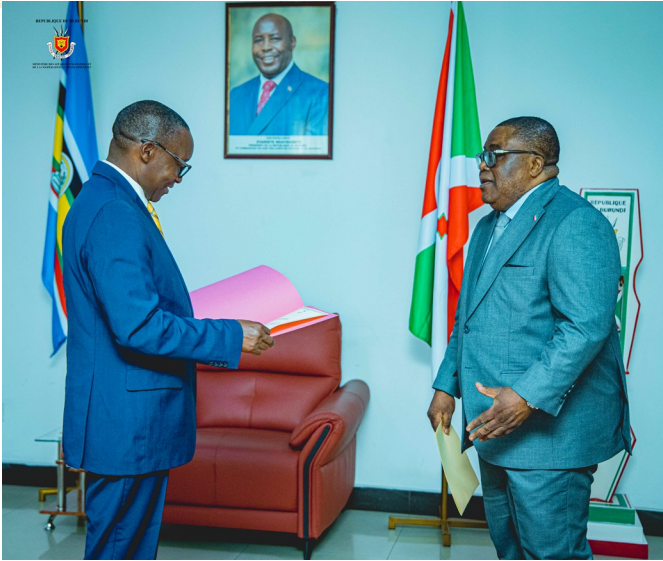
À cet effet, S.E. le Ministre a rassuré la délégation que le Burundi ne ménagera aucun effort pour renforcer sa collaboration avec ses partenaires et que toutes les facilités nécessaires leur seront accordées, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Concernant la question de l'usage abusif de l'emblème, il a assuré que celle-ci sera transmise aux ser-



vices compétents pour un traitement approprié. (MAEIRCD)

Réception des copies figurées des lettres de créance des Ambassadeurs désignés de la Guinée équatoriale et du Kenya



Le mercredi 18 février 2026, S.E. l'Ambassadeur Edouard BIZIMANA, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, a reçu séparément les copies figurées des lettres de créance de deux Ambassadeurs récemment désignés auprès de la République du Burundi.

Tout d'abord, Monsieur Victorino-Nka Obiang Maye, Ambassadeur désigné de la Guinée Equatoriale, avec résidence à Brazzaville, a été reçu. À cette occasion, S.E. Edouard Bizimana a souligné les excellentes relations de coopération entre le Burundi et la Guinée Equatoriale, exprimant le souhait de renforcer ces liens. Monsieur Victorino-Nka Obiang Maye a, pour sa part, réaffirmé sa détermination à consolider davantage les relations entre les deux pays et a proposé la tenue pro-

chaine d'une commission mixte bilatérale. Cette proposition a été favorablement accueillie par le Ministre, qui a marqué sa préférence pour l'organisation de cette commission au cours de l'année 2026, afin de dynamiser la coopération bilatérale.

Par la suite, S.E. Edouard Bizimana a reçu Monsieur Henry Ouma, Ambassadeur désigné de la République du Kenya auprès du Burundi, avec résidence à Bujumbura. Ce dernier a salué les excellentes relations de coopération existant entre le Kenya et le Burundi et exprimé sa volonté de contribuer à leur renforcement. Il a également félicité le Burundi pour son accession à la présidence de l'Union africaine. (MAEIRCD)

Le Ministre en charge des Affaires Étrangères reçoit en audience une délégation de l'Union Européenne

Le mercredi 18 février 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, S.E. l'Ambassadeur Edouard Bizimana, a reçu en audience une délégation de l'Union Européenne conduite par Madame Hadja Lahbib, Commissaire Européenne chargée de l'Égalité, ainsi que de la préparation et de la gestion des crises dans la Région des Grands Lacs. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite de courtoisie.

Au cours de leurs échanges, les deux parties ont abordé la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la République démocratique du Congo. Madame Hadja Lahbib a exprimé le souhait de voir s'ouvrir un corridor humanitaire entre le Burundi et la RDC afin de faciliter l'acheminement de l'aide vers les populations affectées.

Elle a également annoncé que l'Union européenne venait d'accorder une aide humanitaire en faveur des populations de l'Est de la RDC ainsi que des réfugiés congolais présents dans les pays voisins. Madame Lahbib s'est



dite confiante que la présidence burundaise de l'Union africaine pourrait insuffler un nouvel élan aux efforts de résolution des conflits dans la région.



De son côté, S.E. l'Ambassadeur Edouard Bizimana a salué le soutien apporté par l'Union européenne à l'appel du Burundi en de la solidarité humanitaire envers les réfugiés congolais, tout en soulignant que les besoins restent encore énormes. Il a insisté sur le fait que les aides humanitaires, bien que cruciales, ne suffiraient jamais à elles seules ; seul le retour effectif de la paix dans l'Est de la RDC constitue une solution durable. Il a donc appelé à encourager les initiatives de paix en cours.

S'agissant de l'ouverture des frontières pour les convois humanitaires, le Ministre a précisé que celle-ci dépendrait de l'évolution effective de la situation sécuritaire sur le terrain. Enfin, en évoquant la présidence burundaise de l'Union africaine, il a rappelé que l'une des priorités majeures est de contribuer à faire taire les armes sur le continent et que des efforts seront déployés pour renforcer la confiance entre les différentes parties au conflit. **(MAEIRCD)**

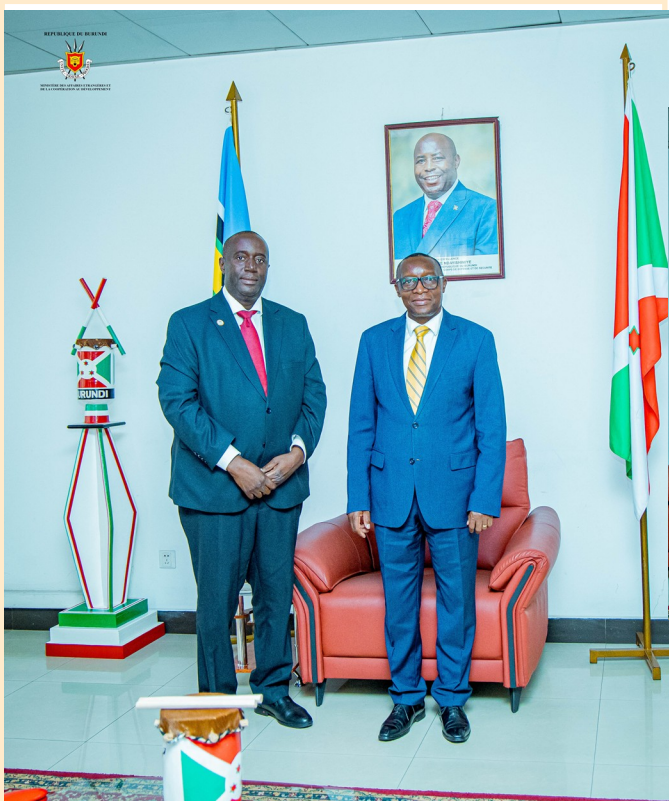
Burundi – CIRGL : Renforcement de la coopération pour la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs

Le 18 février 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, S.E. l'Ambassadeur Edouard Bizimana, a reçu en audience le Dr Mubita Luwabelwa, Secrétaire Exécutif de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

À l'occasion de cette rencontre, et en raison du fait que la République du Burundi abrite le siège de la CIRGL, les deux autorités ont salué les relations solides existant entre le Burundi et cette organisation et ont convenu de les renforcer davantage.

Le Dr Mubita Luwabelwa a, en outre, apprécié les efforts du Gouvernement burundais dans le rétablissement de la paix et de la sécurité dans l'Est de la République démocratique du Congo. Il a également exprimé ses préoccupations concernant la fermeture des frontières, conséquence de la situation sécuritaire dans cette région, qui entrave la libre circulation des fonctionnaires de l'institution, notamment ceux du Mécanisme Conjoint de Vérification Élargie (MCVE) résidant dans la partie de Goma.

A ce sujet, S.E. l'Ambassadeur Edouard Bizimana a précisé que l'ouverture des frontières dépendrait de



l'évolution effective de la situation sécuritaire sur le terrain.

Les échanges ont également porté sur la gestion du Secrétariat exécutif, notamment l'utilisation respon-

sable des contributions statutaires des États membres. Les questions liées au recrutement en cas de vacance



de postes ainsi qu'aux relations interpersonnelles au sein du personnel de l'institution ont également été abordées. Enfin, les deux autorités ont convenu de maintenir des consultations régulières et de travailler en étroite collaboration afin d'anticiper et de résoudre conjointement les défis éventuels, consolidant ainsi la coopération entre le Burundi et la CIRGL pour la paix et la stabilité dans la région. (MAEIRCD)

Le Secrétaire Permanent en charge des Affaires Etrangères reçoit en audience la Conseillère politique de l'Ambassade du Royaume-Uni

Le 19 février 2026, le Secrétaire Permanent en charge des Affaires étrangères au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Monsieur Sophonie NITUNGA, a reçu en audience Madame Anna Mijinlieff, Conseillère politique à l'Ambassade du Royaume-Uni au Burundi.

Au cours de leurs échanges, les deux personnalités ont abordé des questions d'intérêt commun, notamment le renforcement des relations bilatérales entre le Burundi et le Royaume-Uni. Elles ont réaffirmé leur volonté commune de consolider davantage ces liens d'amitié et de coopération.

Madame Anna Mijinlieff a, en premier lieu, adressé ses chaleureuses félicitations au Burundi pour son accession à la présidence de l'Union africaine, tout en assurant que le Royaume-Uni restera aux côtés du Burundi tout au long de cette présidence. Elle a également exprimé la préoccupation de son pays face à la situation



humanitaire et sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo, en particulier celle des réfugiés vivant dans des conditions difficiles dans les camps si-

tués au Burundi. À cet égard, elle a salué les efforts du Gouvernement burundais en faveur du rétablissement de la paix et de la sécurité dans cette région. En réponse à l'appel à la solidarité humanitaire lancé par le Gouvernement du Burundi, et à travers le Programme alimentaire mondial (PAM), le Royaume-Uni a débloqué une enveloppe de 2,3 millions de dollars américains destinée à l'aide alimentaire en faveur des réfugiés. Madame Anna Mijinlieff a, par ailleurs, réaffirmé l'intérêt du Royaume-Uni de voir la RDC stable, sécurisée et pacifiée.

À ce sujet, Monsieur Sophonie NITUNGA a lancé un appel pressant au Royaume-Uni afin qu'il intensifie ses efforts de sensibilisation en faveur du strict respect des accords signés et de leur mise en œuvre effective, condition essentielle au retour durable de la paix.

Les deux autorités ont également échangé sur les projets en cours en collaboration avec le Ministère en charge des Finances. Ces initiatives visent notamment à renforcer la lutte contre la fraude fiscale



dans le secteur des exportations et à améliorer la mobilisation des recettes intérieures, contribuant ainsi aux objectifs de l'Office burundais des recettes (OBR).

Monsieur NITUNGA s'est félicité de l'état d'avancement de ces projets et a assuré que le Gouvernement du Burundi mettra en place toutes les facilités nécessaires pour garantir leur aboutissement et l'obtention de résultats concrets et durables. **(MAEIRCD)**

Présentation des lettres de créance au président tchèque par madame l'ambassadeur du Burundi à Berlin



Le jeudi 19 février 2026, Son Excellence Madame Annonciata Sendazirasa, Ambassadeur du Burundi résidant à Berlin, a présenté ses lettres de créance auprès de Son Excellence Monsieur Petr Pavel, Président de la République Tchèque. Elle a ainsi été officiellement accréditée en tant qu'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Burundi auprès de la République Tchèque, un pays qui a eu par le passé des liens d'amitié et de coopération très engagés.

Les échanges avec Son Excellence Monsieur le Président tchèque ont essentiellement porté sur le ren-

forcement des relations de coopération et d'amitié qui existent si heureusement entre le Burundi et la République Tchèque.

Avant cette cérémonie, l'Ambassadeur Sendazirasa a d'abord présenté les copies de ses lettres de créance à Madame l'Ambassadeur Markéta Sarbochová, Directrice du Protocole au Ministère tchèque des Affaires Étrangères.

Il est signalé qu'au cours de sa visite en République Tchèque, Son Excellence Madame Annonciata Sendazirasa a été reçue en audience par l'Ambassadeur Václav Pránil, Directeur du Département en charge de l'Afrique Subsaharienne au Ministère tchèque des Affaires Étrangères. Ils ont eu des échanges très fructueux et ont convenu de continuer à œuvrer ensemble pour le renforcement des relations diplomatiques et de coopération qui avaient été très intenses par le passé. Enfin, les autorités de la République Tchèque ont fait savoir que les entreprises tchèques seraient intéressées à collaborer avec les entreprises burundaises, surtout dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures, des transports, de la santé, des mines et de l'énergie. **(Ambassade du Burundi à Berlin)**

Présentation des lettres créance de l'Ambassadeur du Burundi en Australie



Ce jeudi 19 février 2026 l'Ambassadeur de la République du Burundi à Pékin Son Excellence Monsieur Télesphore IRAMBONA a présenté les lettres de créance à Son Excellence l'Honorable Madame Sam Mostyn AC, Gouverneur Général du Commonwealth d'Australie l'accréditant comme Ambassadeur extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Burundi en Australie.

Après la présentation des lettres de Créance, les deux autorités se sont entretenues au sujet de la coopération entre le Burundi et l'Australie particulièrement en matière de l'industrie minière, du renforcement de la paix et la sécurité dans la région des grands lacs surtout en ce moment où le Burundi assure la présidence de l'Union Africaine, de la formation des talents, de la santé et de la sécurité alimentaire.

C'est pour la 1ère fois qu'un Ambassadeur du Burundi présente ses lettres de créance en Australie depuis l'établissement des relations diplomatiques en 2007. Cette présentation constitue une étape importante dans le renforcement des relations d'amitié et de coopération

entre le Burundi et l'Australie.

La veille des cérémonies de présentation des lettres de Créance, l'Ambassadeur Son Excellence Monsieur Télesphore IRAMBONA s'est respectivement entretenu avec Monsieur Jonathan Muir le Chef du Protocole ; la Secrétaire adjointe, Groupe de la sécurité internationale, juridique et consulaire, Mme Harinder Sidhu et Monsieur Samuel Bator, Directeur pour l'Afrique de l'Est et du Nord, Branche Afrique, Division Moyen-Orient et Afrique au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce pour discuter des questions d'intérêts commun. A cette occasion l'Ambassadeur désigné a remis les copies figurées de ces lettres de Créance à Madame Harinder Sidhu.

L'Ambassadeur Télesphore IRAMBONA a également eu l'occasion de rendre visite à la diaspora burundaise à Adélaïde pour discuter de leur contribution à l'édification nationale et la réalisation de la vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060. (MAEIRCD)

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communica- tion

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi